







Pourquoi répondre à la concertation?

Vos retours permettront à la MSA de faire évoluer ses services. Les questions de la concertation portent sur :

- l'usage et l'ergonomie des services en ligne ;
- la transparence des délais de traitement ;
- la connaissance de vos droits et la façon dont vous souhaitez être informé;
- votre ressenti dans vos relations avec la MSA;
- des pistes de simplification concrètes.

Les résultats de la concertation seront présentés lors du Salon International de l'Agriculture 2026.

Ils guideront les engagements de la MSA en matière de simplification.

Répondre, c'est donc agir pour une MSA plus simple, plus claire et plus proche.

















